Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-143-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 29 JUIN 2026

RESSOURCES
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

Désignation du représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées au sein de l'Office public de l'habitat (OPH) « HABITAT DROUAIS »

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

N°CC2026-143

Nombre de membres en exercice	122
Nombre de présents	84
Nombre de pouvoirs	14
Votants	98
Secrétaire de séance : **Nelson FONSECA**	

L'an 2026, le 29 juin à 19 heures, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni à Bû, sous la présidence de Monsieur Christophe LE DORVEN, Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

Étaient présent(e)s :
Virginie QUENTIN (Abondant) ; Alain CAPÉRAN (Allainville) ; Bernard COUILLAUT (Anet) ; Pauline PERRICHON (Anet) ; Fan LAVOISÉ (Aunay-sous-Crécy) ; Nicolas DE LA CELLE (Beauche) ; Guy PRADES (Berchères-sur-Vesgre) ; Stéphane MESDON (Bérou-la-Mulotière) ; Christophe BARRET (Boissy-en-Drouais) ; Jean-Claude DELANOE (Boncourt) ; Stéphane LANTZ (Brezolles) ; Jean-Luc BREANT (Broué) ; Dany VANELLE (Bû) ; Patrick HOUVET (Charpont) ; Marie-Christine JUILLET-DORDET (Châteauneuf-en-Thymerais) ; Michel LETHUILLIER (Cherisy) ; Patrick JOUTEAU (Crécy-Couvé) ; Laëtitia GIRARD (Crucey-Villages) ; Abdel-Kader GUERZA (Dreux) ; Christophe LE DORVEN (Dreux) ; Marie-Françoise SCAVENNEC (Dreux) ; Mathieu TRIBOUILLOIS (Dreux) ; Christophe LE CICLÉ (Dreux) ; André HOMPS (Dreux) ; Ratko KLISURA (Dreux) ; Caroline BRAY (Dreux) ; Mounir CHAKKAR (Dreux) ; Florence ARCHAMBAUDIERE (Dreux) ; Nelson FONSECA (Dreux) ; Caroline VABRE (Dreux) ; Eric DUQUESNOY (Dreux) ; Marie DALENÇON (Dreux) ; Valentino GAMBUTO (Dreux) ; Eric ROUSSEL (Écluzelles) ; Dominique DUVAL (Ézy-sur-Eure) ; Pierre LEPORTIER (Ézy-sur-Eure) ; Frédéric GIOWACHINI (Favières) ; Emmanuelle BONHOMME (Fontaine-les-Ribouts) ; François CENIER (Garancières-en-Drouais) ; Emmanuel PARAGOT (Garnay) ; Sophie APRUZZESE (Gilles) ; Nathalie VELIN (Guainville) ; Samuel BOVE (La Chapelle-Forainvilliers) ; Francis PECQUENARD (La Chaussée-d'Ivry) ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-143-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Pascal GUÉNÉE (Laons) ; Béatrice PIERRON (Le Boullay-les-Deux-Églises) ; Stéphane HUET (Le Boullay-Mivoye) ; Frédéric GIROUX (Le Boullay-Thierry) ; Marc AVENARD (Luray) ; Philippe MERLET (Maillebois) ; Jérôme DEPONDT (Marchezais) ; Véronique BASTON (Marville-Moutiers-Brûlé) ; Glenn PRATS (Mézières-en-Drouais) ; Denis CHERON (Montreuil) ; Jean-Loup JUSTEAU (Nonancourt) ; Sylvie CHALLES (Ormoy) ; Clémentine FISSON (Ouerre) ; Patrick JOLIVEL (Oulins) ; Nathalie MILWARD (Rouvres) ; Dominique LUBOW (Saint-Ange-et-Torçay) ; Françoise BORGET (Sainte-Gemme-Moronval) ; Caroline BARRE (Saint-Jean-de-Rebervilliers) ; Sébastien JACOB (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Jocelyne JOUCQUE (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Gérard SOURISSEAU (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Karen XARDEL (Saint-Ouen-Marchefroy) ; Patrick RIEHL (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Valérie AZIRI (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Jérémy BERTOLOTTI (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Jean-Pierre BRASSE (Saint-Sauveur-Marville) ; Christian ALBERT (Saulnières) ; Martine LE BRIS (Saussay) ; Thomas LANGE (Serazereux) ; Thomas BAUBION (Serville) ; Eric BINET (Sorel-Moussel) ; Damien STEPHO (Vernouillet) ; Catherine LUCAS (Vernouillet) ; Ali AHSAINE (Vernouillet) ; Joël TRAPATEAU (Vernouillet) ; Nicole MONTIGNY (Vernouillet) ; Najib TALATA (Vernouillet) ; Estelle POMMIER (Vernouillet) ; Évelyne DELAPLACE (Vert-en-Drouais) ; Louis ANEST (Villemeux-sur-Eure).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
Véronique GARNIER (Ardelles) ; Emmanuel BRIDRON (Châtaincourt) ; Christophe LAGARD (Châteauneuf-en-Thymerais) ;Fatiha MESSAOUDI (Dreux) ;Fouzia KAMAL (Dreux) ;Youssef LAMRINI (Dreux) ;Yasemin ALBAYRAK (Dreux) ;Rémi LEPRAT (Ivry-la-Bataille) ;Carole MARTIN (Ivry-la-Bataille) ; Daniel COLLEU (La Madeleine-de-Nonancourt) ; Rachel SAPIN (La Mancelière) ; Guillaume BARAT (Les Châtelets) ; Dominique GARNIER (Louvilliers-en-Drouais) ; Thierry LAINÉ (Louye) ; Pervenche CHAUVIN (Puiseux) ; Benoît LUCAS (Revercourt) ; Jean-Louis GODEFROY (Rueil-la-Gadelière) ; Denis COCHELIN (Saint-Georges-Motel) ; Pascal BAELEN (Saint-Lubin-de-Cravant) ; Pascal GUERRIER (Thimert-Gâtelles) ; Thibault PELLETIER (Tremblay-les-Villages) ; Christian BERTHELIER (Tréon) ; Abdelrhafour BOUMEZIANE (Vernouillet) ;Franck MERCEY (Vernouillet).

Pouvoir(s) :
Philippe LECHEVALLIER (Dampierre-sur-Avre) donne pouvoir à Monsieur Christophe LE DORVEN ; Sabine FRETEY (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Nelson FONSECA ; Pierre-Frédéric BILLET (Dreux) donne pouvoir à Madame Marie DALENÇON ; Martine PITOU (Dreux) donne pouvoir à Madame Marie-Françoise SCAVENNEC ; Philippe RIVE (Dreux) donne pouvoir à Madame Florence ARCHAMBAUDIERE ; Caroline SIMOES (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Mathieu TRIBOUILLOIS ; Sophie WILLEMIN (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Ratko KLISURA ; Stéphan DEBACKER (Escorpain) donne pouvoir à Monsieur Christophe BARRET ; Eric DEPUYDT (Fessanvilliers-Mattanvilliers) donne pouvoir à Monsieur Gérard SOURISSEAU ; Jean-Marc TARDIVENT (Germainville) donne pouvoir à Madame Sophie APRUZZESE ; Didier SIMO (Le Mesnil-Simon) donne pouvoir à Monsieur Patrick JOLIVEL ; Christophe BESNARD (Prudemanche) donne pouvoir à Monsieur Stéphane LANTZ ; Christophe HELIAS (Saint-Maixme-Hauterive) donne pouvoir à Monsieur Dominique LUBOW ; Melinda BOUGRARA (Vernouillet) donne pouvoir à Monsieur Ali AHSAINE.

Suppléant(e)s :
Dagmar Eva BERNITT est suppléé par Stéphane MESDON ; Pierre SANIER est suppléé par Dany VANELLE ; Jean Marie BUTHON est suppléé par Pascal GUÉNÉE.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-143-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Il a été exposé,

Par délibération n°CC2026-115 du 27 avril 2026, le conseil communautaire a fixé la composition du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) « Habitat Drouais » comme suit :

Représentants de l'établissement public de coopération intercommunale de rattachement désignés au sein de l'organe délibérant et parmi des personnalités qualifiées au regard des interventions de l'office dans le domaine des politiques de l'habitat*		**14**
Représentants des structures socio-professionnelles (3)	Représentant désigné par la Caisse d'Allocations Familiales	1
	Représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales	1
	Représentant de l'association Action Logement Service	1
Représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées		1
Représentants des locataires élus par ces derniers**		4
Représentants du personnel de l'office		2
Total		**24**

**les membres désignés par la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux disposent de la majorité des sièges au sein du conseil d'administration ;*
***le représentants des locataires disposent d'au moins un sixième des sièges.*

Il a ensuite, par délibération n°CC2026-116 du même jour, procédé à la désignation des représentants de la Communauté d'agglomération au sein de l'OPH « HABITAT DROUAIS » comme suit :

REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
Sophie LAINE (Caisse d'Epargne)
Eric LE FAUCHEUR (Caisse des dépôts)
Mauricette PETIT (conseillère municipale de Tréon)
Abdel-Kader GUERZA
Nelson FONSECA
Mounir CHAKKAR
Caroline BRAY
Caroline SIMOES
Sabine FRETEY
Damien STEPHO
Catherine LUCAS
Patrick RIEHL
Louis ANEST
Thibault PELLETIER

Il a également désigné l'association GIP RELAIS LOGEMENT comme association dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées conformément aux dispositions des articles L.421-8 et R.421-4 du code de la construction et de l'Habitat.

Il convient désormais de désigner le représentant de l'association amenée à siéger au sein du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) « Habitat Drouais ».

Il est proposé la candidature de Monsieur Slimane MORDI, Président de l'association « GIP RELAIS LOGEMENT ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-143-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 421-8, R. 421-14 et R. 421-17,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1 et suivants,
Vu la délibération du conseil communautaire n°CC2026-115 du 27 avril 2026 fixant la composition du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) « Habitat Drouais »,
Vu la délibération du conseil communautaire n°CC2026-116 du 27 avril 2026 désignant les membres du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) « Habitat Drouais ».

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité absolue des suffrages exprimés *(4 contre, 2 abstentions, 2 n'ont pas pris part au vote)* :

ARTICLE 1 : DÉSIGNE Monsieur Slimane MORDI, Président de l'association « GIP RELAIS LOGEMENT » en qualité de représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées ;
ARTICLE 2 : DIT EN CONSÉQUENCE que le conseil d'administration de l'Office public de l'habitat « Habitat Drouais » est composé comme suit :

REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
Sophie LAINE (Caisse d'Epargne)
Eric LE FAUCHEUR (Caisse des dépôts)
Mauricette PETIT (conseillère municipale de Tréon)
Abdel-Kader GUERZA
Nelson FONSECA
Mounir CHAKKAR
Caroline BRAY
Caroline SIMOES
Sabine FRETEY
Damien STEPHO
Catherine LUCAS
Patrick RIEHL
Louis ANEST
Thibault PELLETIER

REPRESENTANT DES ASSOCIATIONS DONT L'UN DES OBJETS EST L'INSERTION OU LE LOGEMENT DES PERSONNES DEFAVORISEES
Slimane MORDI, Président, de l'association GIP RELAIS LOGEMENT

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à notifier ces désignations à l'Office public de l'habitat « Habitat Drouais ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-143-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 13 JUIL. 2026 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le** 30 JUIN 2026 **Christophe LE DORVEN** **Président** **Nelson FONSECA** **Secrétaire de séance**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-143-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026